



DEFI+ vous propose une tarification dégressive en fonction de la formule et du niveau de l'élève. Ces tarifs ne dépendent pas du lieu de votre habitation.

TARIFS FORMULE SERENITE

Au 1^{er} janvier 2020

Dans le cadre des emplois à domicile, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de **50 %** sur l'ensemble des sommes versées à Défi+ (frais d'inscription compris)*.

	Forfait 10 h	Forfait 30 h	Forfait 60 h
Garde d'enfants	23 €	22 €	21 €
Primaire	39 €	38 €	37.5 €
6 ^{ème} – 5 ^{ème}	40 €	39 €	38.5 €
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	41 €	40 €	39 €
2de	42 €	41 €	40 €
1 ^{ère}	43 €	42 €	41 €
Terminale	44 €	43 €	42 €
Bac +1	46 €	45 €	43 €
Bac +2	47 €	46 €	45 €
Cours adulte	43 €	42 €	41 €
Informatique (bureautique)	40 €	39 €	38 €
Dépannage informatique	45 €		

Les tarifs des cours seront ajustés en fonction de la formule choisie. La base étant celle de la formule « Sérénité ». Une majoration de 2€ de l'heure est appliquée pour la formule « Liberté » et une majoration de 5 € pour la formule « Sur mesure ».

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription se calculent par an et par famille ; ils sont valables jusqu'au 31 août de chaque année scolaire.

Après crédit d'impôt

10 h	60 €	30 €
30 h	60 €	30 €
60 h	60 €	30 €

Ces frais comprennent :

- La gestion administrative de votre dossier
- Les démarches préalables au recrutement des enseignants
- La sélection des enseignants dans les matières souhaitées.

Défi+ vous adressera, au cours des trois premiers mois de l'année N+1 une attestation fiscale vous permettant de bénéficier du crédit d'impôts sur les sommes dépensées au cours de l'année N.

*Article 199 Sédécias du Code Général des Impôts, sous réserve de modifications législatives.